



DU

CONSEIL MUNICIPAL

= := := := := :=

**MAIRIE DE FONTVIEILLE****SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

Le onze avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de FONTVIEILLE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Gérard GARNIER, Maire.

**Etaient présents :**

M. Gérard GARNIER, M. Laurent SAUTECOEUR, M. Stéphan CATHALA, M. Jacques ARNOUX, M. Jean-Michel CALANDIN, Mme Mireille PRAT, M. Gérard MARTIN, Mme Sylvette SCIFO-ANTON, Mme Marie-France ARNAUD, Mme Sandrine ROUMANILLE, M. Guy ARNAUD, M. Pierre GAUTHIER, Mme Laure PERUCHON, Mme Marion BISCIONE, M. Michel GALLE, Mme Mimouna ROUABAH.

Procuration de Mme Anne GAZEAU SECRET à M. Pierre GAUTHIER  
 Mme Annick RIPERT SINOQUET à Mme Laure PERUCHON.  
 Mme Elodie BRUNEL à Mme Sandrine ROUMANILLE  
 Mme Marie DUBOS à M. Stéphan CATHALA.  
 M. René NOUAILHAT à M. Guy ARNAUD  
 M. M. Olivier MARSEILLE, à M. Laurent SAUTECOEUR  
 M ; Benoît HERTZ à M. Gérard GARNIER.

Absentes Mme Fabienne KRAEMER et Mme Anne POMERY

**34/04/2023 : Désignation d'un secrétaire de séance**

Par application de l'article L. 2121-15 du CGCT, le conseil municipal désigne à Mme Sylvette SCIFO ANTO comme secrétaire de séance.

**35/04/2023 : Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 22 mars 2023.

**36/04/2023 : Compte rendu de décisions**

Le conseil municipal prend acte des décisions présentées.

**38/04/2023 : Compte administratif 2022 - Budget de la commune**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 relatif au budget de la commune.

**39/04/2023 : Droit à la formation des élus**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le montant des crédits ouverts au titre de la formation des élus, soit pour 2023 la somme de 2200 euros.

#### **40/03/2023 : Budget communal 2023 - Affectation des résultats**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité les affectations de résultats relatives au budget communal 2023 telles que présentées.

#### **41/04/2023 : Vote du taux des impôts locaux**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité les taux des impôts locaux tels que présenté pour 2023.

#### **42/04/2023 : Budget primitif 2023 de la commune**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune tel que présenté par chapitre, tant en recettes qu'en dépenses et tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

#### **43/04/2023 : Modification Autorisation de Programme/Crédits de Paiement 2023 - Travaux de réaménagement de la Mairie**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'annulation de l'AP/CP concernant l'opération « Travaux de réaménagement de la Mairie » telle que présentée.

M. le Maire interrompt le déroulé de l'ordre du jour :

« Motion proposée par l'association régionale des Missions locales à propos de France Travail »  
Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

#### **44/04/2023 : Modification Autorisation de Programme/Crédits de Paiement 2023 Création d'une salle des sports**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à engager les dépenses de l'opération ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes à hauteur des crédits de paiements.

#### **45/04/2023 : Modification Autorisation de Programme/Crédits de Paiement 2023 - Travaux de valorisation et de réhabilitation du Patrimoine**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à engager les dépenses de l'opération ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes à hauteur des crédits de paiements.

#### **46/04/2023 : Modification Autorisations de Programme/Crédits de Paiement 2023 – Réhabilitation du Centre de Loisirs Sans Hébergement**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à engager les dépenses de l'opération ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes à hauteur des crédits de paiements.

**47/04/2023 : Suivi et modification Autorisations de Programme/Crédits de Paiement 2023  
- Travaux de voirie**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à engager les dépenses de l'opération ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes à hauteur des crédits de paiements.

**48/04/2023 : Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 : application de la fongibilité des crédits**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre sur l'ensemble des budgets, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

**49/04/2023 : Subventions aux associations 2023**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité, moins une voix, celle de M. Stéphan CATHALA, président d'association, qui s'abstient, les attributions de subventions telles que présentées pour un montant total de 41 100 euros.

**50/04/2023 : Compte de Gestion 2022 Budget annexe de la crèche**

Le conseil municipal, sans la présence de M. le Maire, sous la présidence de M. Michel GALLE, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du budget annexe de la crèche.

**52/04/2023 : Budget Primitif 2023 budget annexe de la crèche**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du budget annexe de la crèche tel que présenté, par chapitre, tant en recettes qu'en dépenses, tant en section de fonctionnement qu'en investissement.

**53/04/2023 : Compte de gestion 2022 budget annexe du cinéma l'EDEN**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Compte de Gestion 2022 du budget annexe du cinéma l'EDEN dressé par le Comptable Public

**54/04/2023 : Compte administratif 2022 Budget annexe du cinéma l'Eden**

Le conseil municipal, sans la présence de M. le Maire, sous la présidence de M. Michel GALLE, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du budget annexe du cinéma l'Eden.

**55/04/2023 : Budget Primitif 2023 budget annexe du cinéma l'EDEN**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe du cinéma l'EDEN tel que présenté, par chapitre, tant en recettes qu'en dépenses, tant en section de fonctionnement qu'en investissement

**56/04/2023 : Propositions de dons d'objets pour le Château de Montauban**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité les dons d'objets pour le Château de Montauban.

**57/04/2023 : Approbation de la Charte 2023-2028 du Parc Naturel Régional des Alpilles**

Le conseil municipal, après avoir délibéré approuve à l'unanimité, sans réserve, le nouveau rapport de Charte 2023-2028 du Parc Naturel Régional des Alpilles et confirme de ce fait l'adhésion au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles dans les conditions fixées dans les projets de statuts.

**58/04/2023 : Motion proposée par l'association régionale des Missions Locales à propos de France Travail**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité, moins une voix, celle de Mme Marion BISCIONE qui s'abstient, la motion proposée par l'association régionale des Missions Locales à propos de France Travail.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h00.